

bactipal™ 2,5

Désinfectant à base d'acide peracétique traçable par conductivité pour CIP en industries.

bactipal™, désinfectant à caractère fortement acide, contient de l'acide acétique, du peroxyde d'hydrogène et de l'acide nitrique.

Domaines d'application

bactipal™ 2,5 est utilisable en CIP (NEP), en particulier dans les industries suivantes :

- Laiteries, Fromageries
- Brasseries & Industries de la boisson
- Industries pharmaceutiques et cosmétiques
- Conserveries

Compte tenu du très large spectre d'activité de bactipal, les domaines ci dessus ne sont pas limitatifs.

Activité microbiologique

bactipal™ 2,5 libère un oxygène particulièrement réactif, qui agit sur les groupements chimiques fonctionnels de la matière vivante, et inhibe ainsi les processus vitaux des micro organismes.

bactipal™ 2,5 possède un spectre d'activité très large et est actif sur tout type de micro organismes, même à basse température.

- **Bactéricide** selon la norme EN1276 (immersion et en circuit fermé) dilué à 1% pendant 5 minutes, et selon la norme EN13697 version 2015 (pulvérisation, essuyage) dilué à 1% pendant 5 minutes ;
- **Fongicide** selon les normes EN1650 version 2013 (immersion et en circuit fermé) dilué à 3% pendant 15 minutes et EN13697 version 2015 (pulvérisation, essuyage) dilué à 2,5% pendant 15 minutes ;
- **Levuricide** selon la norme EN1650 version 2013 dilué à 0,75% pendant 15 minutes
- **Sporicide** selon la norme EN13704 dilué à 1% pendant 15 minutes
- **Virucide** selon la norme EN14476 dilué à 5% pendant 15 minutes

Propriétés physico-chimiques

- Liquide incolore à forte odeur de vinaigre
- Densité : environ 1,13
- Miscible à l'eau en toutes proportions
- Température de cristallisation - 25 °C
- pH de la solution à 1 % : 2,2
- DLU : 18 mois

Conditions d'emploi

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant toute utilisation.

bactipal™ 2,5 doit toujours être dilué.

Pour toute manipulation de bactipal™, porter impérativement des gants et des lunettes de protection.

En cas de projections accidentelles sur la peau ou dans les yeux, laver immédiatement à grande eau.

Consulter un spécialiste.

bactipal™ 2,5 prélevé en excès ne doit jamais être remis dans son emballage d'origine.

bactipal™ 2,5 ne doit pas être mélangé ou mis en contact avec d'autres produits.

Utiliser des récipients gradués en polyéthylène, polypropylène ou en verre pour mesurer ou peser bactipal.

bactipal™ 2,5 doit toujours pouvoir libérer de l'oxygène sous forme gazeuse sans risque de mise sous pression des installations.

bactipal™ 2,5 ne craint pas le gel et sera stocké dans un endroit frais, de préférence dans un local aéré à l'abri du soleil.

En respectant ces conditions, bactipal™ 2,5 conserve toutes ses propriétés désinfectantes durant 18 mois.

bactipal™ 2,5

Conditionnement

bactipal™ 2,5 est disponible en emballages PEhd homologués par le Ministère des Transports.

Conditionnements	Références
bactipal™ 2,5 1000 kg EC	130 400
bactipal™ 2,5 10 kg KA	130 415
bactipal™ 2,5 20 l KA	130 418
bactipal™ 2,5 CDS 1000 kg EC	70002157

Dosage iodométrique

Méthode disponible sur demande.

Compatibilité des matériaux

bactipal™ 2,5 est un désinfectant non corrosif sur le type d'acier inoxydable retenu dans l'industrie agroalimentaire. Pour les alliages d'aluminium, le temps de contact ne dépassera pas 20 minutes et la température restera inférieure à 30 °C. Éviter les eaux chargées en chlorures.

L'utilisation de l'acier ordinaire, du cuivre et de ses alliages est strictement prohibée.

Les matériaux synthétiques tels que Polyéthylène, Polypropylène, Teflon, Viton... sont en règle générale compatibles avec bactipal. En cas de doute, il est possible de tester la tenue de tout matériau particulier dans les conditions prévues d'utilisation de bactipal™ 2,5.

Rejets

Après utilisation, bactipal™ 2,5 miscible en toutes proportions dans l'eau, s'élimine facilement lors du rinçage.

Du fait de leur biodégradabilité, les solutions de bactipal™ 2,5 ne posent aucun problème vis-à-vis de l'environnement.

Remarques particulières

bactipal™ 2,5 est un biocide de classe TP2 et TP4.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Avis d'expert et information

Les documents relatifs au produit sont disponibles sur simple demande à l'adresse suivante : schuelkefrance.info@schuelke.com

Ou auprès de votre contact commercial personnalisé. Retrouvez toutes les nouveautés et informations diverses sur notre site internet : www.schuelke.fr



Bioxal SA est certifié selon DIN EN ISO 9001 et DIN EN ISO 13485 (N° REG 368588 MP 23). Route des Varennes, 71100 Chalon sur Saône

Une société du groupe



Schülke & Mayr GmbH

Robert-Koch-Str. 2,
22851 Norderstedt, Allemagne
Téléphone +49 (0) 40 - 52100 - 0
Télécopie +49 (0) 40 - 52100 - 318
www.schuelke.com
mail@schuelke.com

Schülke France SARL

50 boulevard National
92250 La Garenne-Colombes
Téléphone +33 (0) 1- 42 91 42 42
Télécopie +33 (0) 1- 42 91 42 88
schuelkefrance.info@schuelke.com

Schülke & Mayr AG

Sihlfeldstrasse 58
8003 Zürich, Suisse
Téléphone +41 (0) 44 - 466 55 44
Télécopie +41 (0) 44 - 466 55 33
mail.ch@schuelke.com